

Guide d'évaluation des actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Pour favoriser l'innovation sociale et l'émergence de nouvelles pratiques

▲▲ Cet outil est à destination de tout porteur de projet d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Il permet d'utiliser un langage commun dans la construction du projet, tant avec les membres de la structure d'EEDD, qu'avec les financeurs et les éventuels partenaires.

Juin 2015 – Avril 2016

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

1. Guide d'évaluation des actions d'EEDD	▶ 04
➤ Organisation	▶ 04
➤ Objectifs visés de l'utilisation du guide d'évaluation	▶ 04
➤ Préconisations d'utilisation d'ordre général	▶ 05
➤ Préalable	▶ 06
▲▲ Définition de l'évaluation	▶ 07
▲▲ Définition de l'innovation sociale	▶ 07
▲▲ L'aspiration sociale	▶ 08
▲▲ Définition de l'EEDD	▶ 09
▲▲ Quelques éléments sur la demande sociale	▶ 10
➤ Questions évaluatives	▶ 11
▲▲ Dimension « contexte »	▶ 12
▲▲ Dimension « processus »	▶ 14
▲▲ Dimension « résultats et impacts »	▶ 18
▲▲ Dimension « diffusion et changements »	▶ 22
2. Impact de l'utilisation du Guide d'évaluation	▶ 26
➤ Sur l'évaluation ex-post	▶ 26
➤ Stratégiquement	▶ 26
3. Elaboration du Guide d'évaluation : méthodologie et organisation	▶ 27
➤ Présentation de la méthodologie de travail pour l'élaboration du guide d'évaluation	▶ 28
➤ Organisation des travaux d'élaboration du guide d'évaluation et déroulé du projet	▶ 29
4. Utilisation, communication du Guide d'évaluation, engagement des utilisateurs	▶ 30
5. Remerciements	▶ 31

▲ Depuis une trentaine d'années, les acteurs du secteur de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) ont contribué, par un travail d'actions de terrain et de sensibilisation de masse, à une véritable prise de conscience des citoyens sur les questions de préservation de l'environnement. La société traverse aujourd'hui une période de transition et de changements. Elle doit faire face à de nouveaux enjeux en termes de développement durable que doivent s'approprier les citoyens, avec l'accompagnement des acteurs de l'EEDD.

L'étude sur « l'évolution du secteur de l'information, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable vers l'écocitoyenneté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur » réalisée par Viviane Hamon Conseil en 2013 pour le compte de la Région PACA, met en évidence le fait que les citoyens sensibilisés se sont peu à peu transformés en éco-citoyens. Les enjeux auxquels doivent désormais répondre les acteurs de l'EEDD sont de savoir comment accompagner cette mutation, et de comprendre quelles sont les nouvelles attentes de l'éco-citoyen en termes d'information et d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le secteur de l'EEDD se retrouve à une période charnière : il semble nécessaire qu'il entame une réflexion sur l'émergence de nouvelles pratiques et sur son repositionnement afin de conserver et affirmer son rôle d'utilité sociétale ainsi que sa position de précurseur. Les structures d'EEDD gagneraient à disposer d'outils leur permettant d'identifier et de valoriser leurs actions socialement innovantes.

Ce secteur en pleine mutation est incité à développer et multiplier les partenariats entre les structures qui interviennent dans différents champs de l'EEDD, ce qui permettrait de construire un discours commun, de rassembler les différentes compétences, de coopérer, de relier l'ensemble des composantes du secteur de l'EEDD ; l'enjeu est également de décroiser les champs et d'ouvrir le secteur de l'EEDD à d'autres secteurs et acteurs en s'appuyant sur de nouvelles formes de mobilisation.

Pour toutes ces raisons, l'Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable a proposé en 2015, avec le soutien de la Région PACA, la mise en œuvre d'un dispositif de concertation et de réflexion associant les acteurs de l'EEDD dont l'objet a été de co-construire un guide d'évaluation des actions menées en EEDD afin de favoriser l'innovation sociale et l'émergence de nouvelles pratiques.

Ce guide d'évaluation n'a pas vocation à remplacer les outils d'évaluation ex-post existants dont peuvent déjà disposer les structures d'EEDD. C'est un nouvel outil d'évaluation qui permet une réflexion globale nouvelle, tout au long de l'action.

Organisation du guide d'évaluation

▲▲ Préalable au guide d'évaluation

-▶ Définition de l'évaluation retenue dans le cadre de ce guide d'évaluation
-▶ Définition de l'innovation sociale retenue dans le cadre de l'élaboration de ce guide
-▶ L'aspiration sociale guidant les actions d'EEDD : une aspiration nécessairement définie au regard des enjeux du développement durable et du rapport à la nature
-▶ Définition de l'EEDD retenue dans le cadre de l'élaboration de ce guide : objectifs et finalités
-▶ Quelques éléments sur la demande sociale en EEDD

▲▲ Questions évaluatives

Ces questions, portant sur l'action ou le projet EEDD à évaluer, sont réparties en quatre dimensions : contexte, processus, résultats et impacts, diffusion et changements. **Ces dimensions forment un tout et ne supposent pas de chronologie entre elles.**

Objectifs visés de l'utilisation du guide d'évaluation

- ▲▲ Favoriser l'inscription dans une démarche d'amélioration continue des actions d'EEDD
- ▲▲ Partager un outil et un vocabulaire commun pour faciliter les échanges avec les partenaires et/ou les financeurs
- ▲▲ Favoriser l'élargissement et la valorisation de l'ancrage territorial et des actions partenariales
- ▲▲ Faciliter l'émergence de nouvelles pratiques
- ▲▲ Faciliter l'innovation sociale (dans sa valorisation, sa création...)

L'utilisation du guide d'évaluation des actions d'EEDD pour favoriser et valoriser l'innovation sociale et l'émergence de nouvelles pratiques est préconisée pour guider la construction du projet / de l'action. C'est un outil d'évaluation ex-ante. Cet outil permettra au porteur de projet de se poser les questions relatives à l'aspiration sociale qui guide son action, à la demande sociale correspondant à cette action, et permettra de déceler ou de valoriser le potentiel d'innovation sociale de son action. L'utilisation du guide d'évaluation pourra également servir de base d'échanges pour une co-construction du projet avec les financeurs et les partenaires. Cet outil donne également des clés pour que le projet s'inscrive dans une démarche d'amélioration continue, grâce à l'évaluation in itinere.

▲ GUIDE D'ÉVALUATION DES ACTIONS D'EEDD

Préconisations d'utilisation d'ordre général / mode d'emploi

Les questions évaluatives se centrent sur l'évaluation ex-ante et in itinere. Posées en amont de l'action d'EEDD, elles sont une aide dans sa construction. Posées pendant l'action, elles permettent un suivi de l'action. Ce travail d'évaluation pourra également servir de base pour le bilan de l'action d'EEDD. Elles ont vocation à valoriser et déceler le potentiel d'innovation sociale dans une action d'EEDD.

▲ Dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue, cet outil peut être utilisé à différents stades de la conduite d'une action EEDD :

.....▶ dès la construction de l'action : l'utilisation du guide d'évaluation permet notamment :

- de déterminer l'aspiration sociale qui guide l'activité de la structure et les finalités de l'action,
- de définir un processus prévisionnel envisagé en se questionnant au regard d'une démarche d'innovation sociale,
- de réfléchir aux résultats et impacts escomptés,
- d'anticiper les actions de valorisation des résultats du projet.

.....▶ au cours de l'action : l'utilisation du guide d'évaluation permet de ne pas perdre de vue les finalités de l'action. En regard d'une évaluation réalisée ex-ante, l'utilisation du guide en cours d'action doit permettre de mesurer les écarts par rapport au prévisionnel, d'identifier ou de justifier les raisons de ces écarts et de réajuster ou faire évoluer les modalités de l'action en conséquence.

Les questions posées au moment de la construction du projet sont donc destinées à être à nouveau posées en cours d'action ; les différences de réponses entre ces deux temps permettront de dégager des éléments sur l'évolution de l'action.

▲ Il n'est pas impératif de répondre à toutes les questions évaluatives. Certaines peuvent ne pas concerner directement la structure, le projet ou l'action évalué(e). En préalable à chaque bloc de questions, il vous est présenté en quelques lignes le sens de la réflexion globale que vous êtes invités à construire (sous forme de paragraphe par exemple). Le détail des questions vous guide dans la construction de cette réflexion. Vous pouvez vous appuyer sur le document « Suivi de l'action » attaché à ce guide afin de capitaliser vos différentes réponses (ce document est une proposition, vous pouvez évidemment mobiliser vos propres outils de suivi).

▲ Il est préconisé d'utiliser ce guide d'évaluation de manière collective :

.....▶ au sein de la structure porteuse de l'action, en mobilisant les personnes participant à l'action à évaluer.

.....▶ avec les partenaires, dans la co-construction de l'action à évaluer, afin d'utiliser un vocabulaire commun et trouver les points de convergence autour de valeurs communes.

▲ Ce guide est destiné à permettre l'évaluation d'un projet global, d'un programme d'actions ou d'une action pédagogique particulière, ponctuelle.

▲ Il est primordial que les acteurs d'EEDD répondent aux questions de ce guide par le « comment » ou le « pourquoi » et non de manière binaire.

Préalable au guide d'évaluation

Ce guide doit permettre de conduire des évaluations ex-ante et in itinere des actions d'EEDD au regard d'une démarche d'innovation sociale.

▲▲ GUIDE D'ÉVALUATION DES ACTIONS D'EEDD

Définition de l'évaluation retenue dans le cadre de ce guide d'évaluation (cf. « Éléments de contexte de l'élaboration du guide »)

- ▲▲ 🔍 **L'évaluation *ex-ante*** : Intervient en amont de la mise en œuvre du projet, au moment de la conception d'un programme. Sa fonction est notamment de vérifier l'adéquation des objectifs par rapport aux besoins, enjeux ou problèmes à résoudre.
- ▲▲ 🔍 **L'évaluation *in itinere* (ou chemin faisant)** : Evaluation effectuée tout au long du déroulement d'une politique, d'un programme, d'une action.

Définition de l'Innovation sociale retenue pour ce projet (cf. « Éléments de contexte de l'élaboration du guide »)

Comme présenté en introduction, les structures gagneraient à disposer d'outils leur permettant d'identifier et de valoriser leurs actions socialement innovantes. Le questionnement sur le lien entre EEDD et innovation sociale a conduit les participants à travailler à partir de la définition de l'innovation sociale proposée par l'Institut Godin¹:

▲▲ 📌 « L'innovation sociale est motivée par la volonté de répondre à un besoin social et/ou par une aspiration sociale (la visée d'un idéal social). Sa nouveauté réside dans la mise en œuvre de pratiques en rupture¹ avec les pratiques habituelles dans un milieu donné. La dimension sociale prend forme dans un processus collectif marqué par des pratiques solidaires constitutives d'un ancrage territorial fort et de façon concomitante d'une gouvernance élargie et participative, se traduisant par un modèle économique pluriel. Ce processus aboutit à un résultat qui peut-être une approche, un produit ou un service, se distinguant par son accessibilité et la logique de service qu'elle sous-tend. Processus et résultats sont porteurs d'impacts directs et de changements institutionnels multi-niveaux en ciblant les individus, les organisations, le territoire et les collectivités. Enfin, le déploiement de l'innovation sociale peut se faire de différentes manières: par essaimage, apprentissage et sélection.²»

¹ Les acteurs participant au projet ont précisé que les pratiques peuvent être en rupture ou en évolution.

² Les acteurs d'EEDD ayant participé au projet n'ont pas considéré adapté de retenir la « sélection » comme manière de déployer l'innovation sociale dans leur secteur.

¹ Besançon, E., Chochoy, N., Guyon, T. (2013), *L'innovation sociale. Principes et fondements d'un concept*, Paris, L'Harmattan, p.80-81.

L'aspiration sociale guidant les actions d'EEDD : une aspiration nécessairement définie au regard des enjeux du développement durable et du rapport à la nature

L'aspiration sociale est vue comme un idéal social, un futur souhaitable qui guide l'action.

Chaque structure d'EEDD est porteuse de sa propre aspiration sociale qui va guider la conduite de ses actions et leur donner du sens. Au-delà, on peut supposer que le porteur de projet est lui-même guidé par une aspiration sociale propre, en tant qu'acteur d'EEDD et en tant qu'individu. Ce paragraphe n'a donc pas vocation à définir une aspiration sociale unique et définitive pour l'ensemble du secteur de l'EEDD.

Néanmoins, dans le cadre de la co-construction et pour l'utilisation du guide d'évaluation, les acteurs de l'EEDD sont globalement tombés d'accord pour dire que l'aspiration sociale du secteur se définit au regard des enjeux du développement durable et / ou du rapport à la nature.

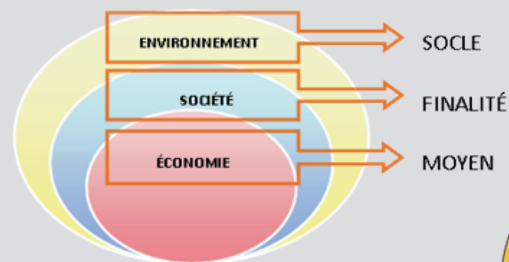
▲ 🔍 L'aspiration sociale de l'EEDD vise un futur souhaitable (à considérer en tant que projet de société, de structure...) qui se définit au regard des enjeux du développement durable et notamment du rapport à la nature (cf. la définition de l'EEDD page suivante).

▲ 🔍 L'aspiration sociale questionne les acteurs sur : leurs valeurs, la vision du monde et le projet de société qu'ils portent, la cohérence avec leurs activités, mais aussi leur projet associatif (ou programme, Charte...), leur projet pédagogique / éducatif (suppose un questionnement éthique autour des pratiques pédagogiques). En effet, l'acteur d'EEDD, avant d'être un porteur de projet, est un porteur de valeurs.

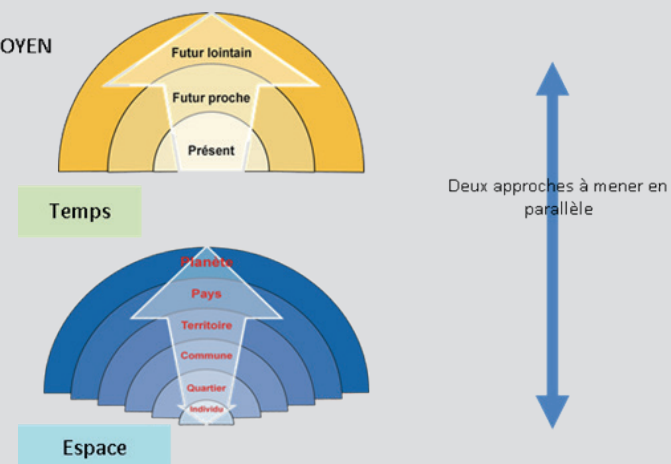
GUIDE D'ÉVALUATION DES ACTIONS D'EEDD

Définition de l'EEDD validée par les participants et retenue dans le cadre de l'élaboration de ce guide :
objectifs et finalités (cf. « Eléments de contexte de l'élaboration du guide »)

Le développement durable : remettre à leur juste place et en interaction les dimensions économique (comme étant un moyen), sociale (comme étant une finalité) et environnementale (comme étant le socle) du développement humain.



Inscrire ses réflexions et actions dans le temps et l'espace pour tenir compte de la dimension systémique du développement durable.



- « L'EEDD vise à faire comprendre la complexité du monde auquel nous appartenons, à éveiller l'esprit d'initiative pour agir et vivre ensemble en :
 - s'adressant à tous, partout et tout au long de la vie,
 - développant des pédagogies actives et participatives
 - assurant la construction de liens entre les personnes et la nature, faisant vivre des valeurs humanistes et inscrivant les habitants dans la vie citoyenne.¹ »
- L'EEDD se donne pour finalités de :
 - rendre possible et accompagner le changement des modes de vie et d'organisation de la société, compte tenu des enjeux du développement durable et du rapport à la nature.
 - éveiller l'esprit d'initiative pour agir et vivre ensemble et développer l'esprit critique.


¹ Définition issue des 3èmes assises nationales de l'EEDD qui se sont tenues à Lyon en 2013, <http://www.assises-eedd.org/savoir-eedd>.

Quelques éléments sur la demande sociale en EEDD

La réflexion autour de la demande sociale, exprimée ou non, des besoins et attentes des commanditaires et publics, met finalement en évidence trois niveaux de prise en compte :

- ▲▲ l'aspiration sociale, le futur souhaitable, le projet de société, les valeurs portées par la structure d'EEDD. Ces notions donnent le sens à l'action. Cela doit être en permanence requestionné pour être clairement exprimé ;
- ▲▲ la demande des commanditaires, des financeurs : qu'il s'agisse d'une commande pré-écrite ou d'une initiative co-construite avec les financeurs ;
- ▲▲ les besoins des publics : ils peuvent être verbalement exprimés, peuvent prendre forme dans des initiatives citoyennes à déceler et auxquelles il convient de donner du sens au regard d'une aspiration sociale.

Il est nécessaire de trouver la convergence des trois niveaux à travers un mouvement de questionnement non linéaire mais itératif.

▲▲  **Penser l'EEDD comme une activité répondant à un besoin social (une demande sociale, exprimée ou non) en lien avec une aspiration sociale (en termes d'objectifs et de valeurs) permet de voir l'innovation sociale comme un moyen, un processus efficace de production de biens et services (d'actions d'EEDD) répondant à ce besoin.**

Questions évaluatives

Le guide d'évaluation des actions d'EEDD se présente sous la forme de quatre dimensions à explorer :
contexte, processus, résultats et impacts et diffusion et changements

Le travail de co-construction du Guide d'évaluation des actions d'EEDD s'appuie et s'inspire du document des « Capteurs d'Innovation sociale » de l'Institut Godin :

<http://www.institutgodin.fr/outils/capteurs-is.pdf>



DIMENSION : CONTEXTE

L'innovation sociale se contextualise au regard du besoin auquel elle entend répondre et de l'aspiration sociale qui motive son émergence.

« Identification du besoin et de l'aspiration sociale »

Questionner le contexte permet d'expliquer pourquoi ce projet émerge en :

- détaillant les enjeux et les besoins auxquels le projet d'EEDD entend répondre ;
- décrivant les valeurs de la structure d'EEDD défendues dans ce projet ;
- dégagant les finalités du projet (en termes d'objectifs, d'idéal à atteindre...).



▲ « Identification du besoin et de l'aspiration sociale »

▷ Sur quelles valeurs ce projet s'appuie-t-il ?

- En quoi ce projet est-il cohérent avec les valeurs défendues par la ou les structures ?
- En quoi ces valeurs sont-elles celles de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable ?

▷ Sur quel(s) constat(s) de départ ce projet s'appuie-t-il ?

- Quels sont les enjeux EEDD associés au projet ?
- Quel est le besoin à (mieux) satisfaire ?
- Quel est le problème à résoudre ?

▷ Quelles sont les finalités du projet ?

▷ Quelle est la provenance du projet ?

- Qui / qu'est-ce qui a motivé son émergence ?
- Le constat de départ est-il partagé/porté par les bénéficiaires eux-mêmes ?

▷ Le projet s'est-il inspiré d'un projet semblable ? Si oui, lequel ?

▷ Quel(s) est/sont le(s) public(s) concerné(s) par le projet ? *(Les bénéficiaires du projet : société civile, organisations publiques ou privées, salariés/employés, territoire, élus, autres)*

▷ Quel est le territoire couvert par l'action ? Quelle est la place du territoire dans le projet ?

▷ Existe-t-il d'autres acteurs et/ou dispositifs susceptibles d'intervenir sur le projet ? Ce constat de départ est-il partagé par d'autres acteurs du territoire ?

▷ L'échelle de temps est-elle prise en compte dans le projet ?

5/

DIMENSION : PROCESSUS

Questionner le processus d'un projet d'EEDD permet de révéler les pratiques sources d'innovation sociale. Il s'agit de décrire comment le projet est mis en œuvre. L'innovation sociale donne une place centrale aux bénéficiaires, et le collectif sur lequel l'action repose participe à son ancrage territorial. Elle s'appuie alors sur une gouvernance partagée et la pluralité d'acteurs intervenant dans son processus permet de mobiliser des ressources hybrides.

« Collectif »

Il s'agit ici d'interroger le caractère collectif du processus de montage et de conduite du projet, de mettre en évidence la participation et le rôle des différents acteurs, en particulier du territoire, au projet (association, entreprises, collectivités, habitants, universitaires, etc.). Ce paragraphe va donc questionner le positionnement de la structure porteuse du projet vis-à-vis des « bénéficiaires », et la manière dont ceux-ci sont associés au projet. Ce paragraphe doit également mettre en évidence les liens potentiels établis par la structure porteuse avec d'autres secteurs (exemple : secteur de l'économie sociale et solidaire) et les valeurs communes portées à travers le projet.



▲▲ « Collectif »

- ▷ Qui a initié le projet ?
- ▷ Si le projet est issu d'un processus d'essaimage, comment cet essaimage s'est-il déroulé ?
- ▷ Qui porte le projet ?
- ▷ Comment le public a-t-il été défini ?
- ▷ Comment est-il prévu d'associer les bénéficiaires au constat de départ du projet afin d'intégrer leurs propres préoccupations ?
- ▷ Quels moyens de communication ont été prévus pour toucher ce public ? Ont-ils eu les effets escomptés ? Ont-ils été réadaptés au cours du projet ? Pourquoi et comment ?
- ▷ Qui a participé au montage du projet ? *(Les acteurs qui participent au montage du projet : Citoyens, associations, entreprises à capitaux, mutuelles, têtes de réseau, collectivités territoriales, institutions publiques, chercheurs, fondations, mécènes, Union Européenne, instances de coopération, autre)*
- ▷ De quelles manières participent les acteurs ? Quels sont leurs apports ?
- ▷ Le projet a-t-il été modifié/réajusté en fonction du public, ou grâce aux apports des bénéficiaires eux-mêmes ?
- ▷ Quelle est la cohérence entre le projet et les valeurs portées par les acteurs ?
 - Quel est le positionnement de chaque acteur (compréhension de leurs intérêts et de leurs attentes, éventuellement dans le cadre d'un rapport de forces) ?
 - Quel est leur dénominateur commun ? Qu'est-ce qui est acceptable éthiquement et partagé par les acteurs pour la conduite de ce projet ?



« Territoire »

Il s'agit ici de vous questionner sur la prise en compte du territoire, de ses spécificités et de ses acteurs dans la construction et la conduite de l'action. Le questionnement pourra aussi vous amener à présenter le projet de territoire partagé par les différents acteurs au travers de cette action.



« Gouvernance élargie et participative »

Il s'agit ici de décrire comment les acteurs du projet (bénéficiaires de l'action, partenaires, acteurs du territoire...) sont intégrés dans son élaboration et dans sa réalisation, et quels sont les principes de gouvernance du projet.



« Modèle économique pluriel »

Un modèle économique pluriel renvoie à l'ensemble des ressources mobilisées dans le cadre du projet. Ce paragraphe permet de se questionner sur la nature et l'origine des ressources, et sur la démarche d'ouverture du projet à des acteurs et secteurs divers.



Processus

▲ « Territoire »

- ▷ Comment le territoire a-t-il été défini dans le projet ?
- ▷ Comment la dimension territoriale a-t-elle été prise en compte dans le projet ?
 - La position de la structure comme acteur du territoire est-elle mobilisée pour faire émerger le projet ?
 - La dimension territoriale a-t-elle renforcé les interactions entre les différents partenaires ?
- ▷ Si le projet est issu d'un processus d'essaimage, comment a-t-il été adapté au territoire ?

Processus

▲ « Gouvernance élargie et participative »

- ▷ Qui participe au Comité de pilotage, et pourquoi ces personnes-là ? Quelles sont les attentes et missions dévolues au Comité de pilotage ?
- ▷ Quelles sont les modalités d'organisation du Comité de pilotage (fréquence, mode de prise de décision...) ?
- ▷ Quelle place est prévue pour le public bénéficiaire de l'action dans le modèle de gouvernance du projet ?
- ▷ La gouvernance du projet permet-elle l'intégration de nouveaux acteurs selon l'opportunité, l'évolution du projet ?
- ▷ La gouvernance du projet se traduit-elle par la mise en place d'autres espaces d'expression ou de débat ? Lesquels ? Qui y participe ?

Processus

▲ « Modèle économique pluriel »

- ▷ Différentes sources de financement du projet ont-elles été recherchées ?
- ▷ Le projet a-t-il in fine différentes sources de financement ? Lesquelles ? Emanent-elles des acteurs impliqués dans le projet ?
- ▷ D'où proviennent les ressources réciprocatrices ? Quelles sont-elles (dons, bénévoles, mécénat...) ?



DIMENSION : RÉSULTATS ET IMPACTS

« Résultats »

Ce processus aboutit à un/des résultats qui peut/peuvent être des biens, des services, des méthodes... non pourvus sur le territoire, ou encore une nouvelle approche d'une problématique.

Les résultats sont entendus comme une réponse aux objectifs du projet d'EEDD lors d'une évaluation ex-ante et in itinere. Lorsque le projet sera réalisé, il sera question du résultat final de celui-ci. L'innovation sociale se traduit par une plus grande accessibilité, ce qui explique qu'elle s'inscrive dans une logique qui privilégie l'usage et la finalité de ce qui est produit.

Cette partie vous invitera également à questionner l'efficacité de votre action au regard des finalités de départ.



▲ « Résultats »

<p>Bien, service, approche</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Quelle(s) forme(s) la réponse apportée prend-elle (bien, service, approche...) ? ▷ Le projet s'appuie-t-il sur des outils spécifiques ? <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation de l'utilisation des outils pédagogiques a-t-elle été anticipée ? Comment ? • La mise en œuvre des outils a-t-elle posé problème et pourquoi ? • Dans quelle mesure ces outils ont-ils été pertinents pour la mise en œuvre du projet ? Ont-ils été modifiés au cours du projet ? Le seront-ils au projet suivant ? ▷ Dans quelle mesure ce bien / ce service / cette approche suppose-t-il / elle une évolution au regard des pratiques existantes ? ▷ Quels freins et leviers identifiez-vous à l'adéquation des résultats aux objectifs du projet (y compris concernant les moyens déployés) ? <ul style="list-style-type: none"> • Les moyens déployés (humains, financiers, matériels...) pour construire cette réponse étaient-ils adaptés et suffisants ? Auriez-vous des propositions d'améliorations à faire dans la mobilisation et l'utilisation de ces moyens ?
<p>Accessibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Comment le projet prend-il en compte la question de l'accessibilité (matérielle, cognitive, etc.) ? Par quelles actions ?
<p>Usage et finalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Comment le projet s'inscrit-il dans une logique d'usage ou d'appropriation collective ? ▷ Les résultats sont-ils conformes à la finalité du projet ? Ou à une finalité plus large ? Laquelle (finalité de la structure, d'un réseau, d'une politique publique...) ?



« Impacts »

Identifier les impacts à partir de l'analyse des pratiques, c'est montrer les effets du projet, en particulier les effets immédiats, pour les acteurs et le territoire. L'évaluation des impacts d'un projet d'EEDD se fait sur trois niveaux d'analyse : individuel, organisationnel et territorial. Il est important que le questionnement permette une évaluation des impacts positifs et/ou négatifs au regard des objectifs du projet. Ces impacts peuvent être attendus, générés ou constatés, selon le niveau de l'évaluation (ex-ante, in itinere, ex-post).



▲ « Impacts »	
Résultats et impacts	Individuels <ul style="list-style-type: none"> ▷ Quels sont les impacts positifs générés par le projet, au regard des objectifs initiaux ou ajoutés en cours, pour les individus ? ▷ Quels sont les impacts négatifs pour les individus générés par le projet ? A-t-on cherché un moyen d'y remédier ?
	Organisationnels <ul style="list-style-type: none"> ▷ Le projet a-t-il servi de levier à l'appropriation de la thématique par les partenaires ? ▷ Quels sont les impacts positifs générés par le projet, au regard des objectifs initiaux ou ajoutés en cours, pour le collectif ? Pour les organisations privées / publiques ? ▷ Quels sont les impacts négatifs générés par le projet pour le collectif, les organisations privées / publiques ? A-t-on cherché un moyen d'y remédier ?
	Territoriaux <ul style="list-style-type: none"> ▷ Quels sont les impacts positifs générés par le projet, au regard des objectifs initiaux ou ajoutés en cours, pour le territoire ? ▷ Quels sont les impacts négatifs générés par le projet pour le territoire ? A-t-on cherché un moyen d'y remédier ?



DIMENSION : DIFFUSION ET CHANGEMENTS

Analyser les changements, c'est mettre en lumière, à plus long terme, les pratiques et représentations qui ont changé suite au projet. Cet exercice est reconnu comme étant particulièrement difficile concernant les actions d'éducation à... car il supposerait un travail d'étude approfondi sur des évolutions sociétales. L'objectif ici sera donc de questionner la diffusion du projet et des résultats sous l'angle des moyens mis en œuvre en termes de communication et de valorisation du projet et de ses résultats pour toucher plus largement que le public initial. Ces actions, s'inscrivant toujours dans une logique d'accessibilité et d'usage, devront favoriser l'appropriation et l'essaimage du projet et des outils pour le plus grand nombre.

« Diffusion du projet / des résultats »

Il s'agit ici de questionner les moyens mis en œuvre pour permettre de valoriser largement les résultats du projet qui a été conduit et de favoriser leur réinvestissement par d'autres acteurs. Ce travail de capitalisation et de valorisation doit aussi permettre de faire reconnaître l'intérêt de cette intervention auprès des partenaires et financeurs.



Diffusion et changements

▲ « Diffusion du projet / des résultats »

- ▷ Quels sont les objectifs de la communication sur le projet ?

- ▷ Comment la communication autour du projet a-t-elle été mise en œuvre ?
 - Comment le projet et/ou les résultats sont-ils valorisés auprès du public ? Des partenaires ?
 - La diffusion du projet et/ou des résultats s'est-elle appuyée sur des relais territoriaux ou des réseaux (partenaires, associations, têtes de réseaux, pouvoirs publics, média...) ?

- ▷ Les éventuels outils pédagogiques liés au projet ont-ils été pensés pour être diffusés ? Comment ? (techniquement, légalement, etc.)



« Essaimage »

Les résultats et les thématiques portées par le projet en EEDD peuvent être essaimés. Ils nécessiteront alors une adaptation ou une traduction au territoire et à ses acteurs. Ce processus peut être révélateur de la capacité de changement social dont est porteur le projet et de son inscription dans un mouvement sociétal plus global. Il est donc important de ne pas le négliger.



« Apprentissage »

Certaines façons de faire et pratiques liées à l'innovation sociale et mises en application dans le cadre du projet peuvent se diffuser et se transmettre auprès d'acteurs n'ayant pas participé directement au projet. On pourra alors parler d'apprentissage, que ce soit par des individus ou des organisations.



Diffusion et changements

▲ « Essaimage »

- ▷ Le projet et les outils ont-ils été conçus pour être essaimés ? Comment ?
- ▷ Quels moyens ont été utilisés pour favoriser l'essaimage ?
- ▷ De quel processus d'essaimage le projet a-t-il véritablement fait l'objet ?

Diffusion et changements

▲ « Apprentissage »

- ▷ Les pratiques et valeurs véhiculées par le projet ont-elles fait l'objet d'une appropriation par des acteurs au-delà du public destinataire et des acteurs impliqués ? Comment ?

▲ IMPACT ATTENDU DE L'UTILISATION DU GUIDE D'ÉVALUATION

Sur l'évaluation ex-post

La réflexion collective, autour de l'évaluation *ex-ante* et *in itinere* pour favoriser l'innovation sociale et l'émergence de nouvelles pratiques, peut servir de base de bilan d'action d'EEDD et ainsi faciliter l'évaluation *ex-post*. L'objectif du Guide d'évaluation est bien de déceler les éléments porteurs d'une démarche d'innovation sociale dans une action d'EEDD. Il permettra ainsi à la structure de caractériser les objectifs spécifiques de cette action au regard de l'innovation sociale. L'évaluation *ex-post* permettrait de comparer les résultats aux objectifs et finalités préalablement analysés au regard de l'innovation sociale, de s'interroger sur le processus du projet et d'analyser les écarts. Les structures d'EEDD disposent majoritairement d'outils pour effectuer cette évaluation *ex-post* sur lesquels ils pourront s'appuyer. Lors de la définition des critères d'évaluation spécifiques à leurs actions, les structures sont invitées à être vigilantes pour intégrer à ces critères les éléments de caractérisation de l'innovation sociale.

Stratégiquement

Une stratégie de rapprochement des structures de l'EEDD avec les structures et réseaux de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) et un croisement des pratiques avec celles de l'éducation populaire constitueraient une démarche socialement innovante répondant à une demande sociale et valorisable auprès des institutions.

Travailler sur l'innovation sociale (en interrogeant les valeurs et finalités) peut-être un vecteur d'une reconnaissance mutuelle entre EEDD et ESS et être stratégiquement intéressant pour les structures de l'EEDD. Se positionner comme acteur de l'ESS ou porteur d'innovation sociale permettrait de bénéficier de sources de financement non spécifiques à l'EEDD dans des champs de plus en plus reconnus auprès d'institutions variées (fonds européens, Région, Etat...).

En effet, les structures de l'EEDD, lorsqu'elles sont sous forme associative ou coopérative, sont des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire selon la définition de la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS¹. A ce titre, elles peuvent prétendre aux programmes de soutien à l'ESS et à l'innovation sociale et par exemple obtenir l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Toutefois, cette reconnaissance d'appartenance à l'ESS pour les structures de l'EEDD ne va pas de soi et, en miroir, la reconnaissance des structures d'EEDD par les réseaux de l'ESS non plus. Le travail conjoint sur la démarche d'innovation sociale peut-être un vecteur de rapprochement et de reconnaissance mutuelle. Le manuel DEVUSE² affirme ainsi que les structures d'EEDD font intégralement partie de l'ESS et doivent donc se saisir de la notion d'utilité sociale pour valoriser leurs activités.

1 Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, *Journal Officiel*, n°0176, 1er août 2014 <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id>

2 CNAR (2008) *Manuel DEVUSE, Dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale en environnement*, <http://www.crdlaenvironnement.org/IMG/pdf/Manuel-Devuse-2008-web.pdf>

▲ ÉLABORATION DU GUIDE D'ÉVALUATION : MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION

Présentation de la méthodologie de travail pour l'élaboration du guide d'évaluation

Dans le cadre de l'élaboration de ce Guide d'évaluation, deux principes d'action ont prévalu : la co-construction et la concertation. Des acteurs d'horizons différents ont pris part au projet pour partager des réflexions, des besoins et attentes divers et définir ensemble des pistes de travail.



Participants au projet

Ont ainsi été associés au travail d'élaboration du guide d'évaluation :

▲ Des acteurs de l'EEDD, premiers utilisateurs du guide

- Ecosens
- Evaléco
- FNE PACA – France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Francas Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Réseau GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Loubatas
- Méditerranée 2000
- Parcs Nationaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentés par le Parc national de Port-Cros
- Planète Sciences Méditerranée
- REVES 83 – Réseau d'éducation varois pour l'environnement et la solidarité
- URCPiE – Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement

▲ Des acteurs de la recherche universitaire, afin de favoriser les ponts et profiter d'apports mutuels entre acteurs de terrain et acteurs de la recherche:

- Laboratoire ADEF (Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation) d'Aix-Marseille Université
- Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale d'Aix-Marseille Université
- RéUniFEDD – Réseau universitaire pour la formation et l'éducation au développement durable
- SCIC TETRIS – Transition écologique territoriale par la recherche et l'innovation sociale

▲ ÉLABORATION DU GUIDE D'ÉVALUATION : MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION

- ▲ Des acteurs dits « intermédiaires », susceptibles de déployer des actions d'EEDD en direction de leurs publics, leurs clients, leurs administrés... (collectivités territoriales, acteurs de l'éducation, entreprises etc.) et qu'il a donc été important de rencontrer dans le cadre du travail sur la demande sociale :

- CFA RAP PACA - Centre de formation d'apprentis Régional Agricole Public en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- CFPPA Aix-Valabre-Marseille – Centre de formation professionnelle et de promotion agricole Aix-Valabre-Marseille
- Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
- Commune de Volonne
- Groupe La Poste
- Véolia Propreté



Organisation des travaux

- ▲ Comité de pilotage

Un comité de pilotage a été constitué spécifiquement pour ce projet, dont les membres sont :

- Le Service Education à l'Environnement et Démarches Ecocitoyennes, Direction du Développement Soutenable, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- GRAINE PACA ;
- Alain Legardez, Professeur émérite en sciences de l'éducation à l'Université d'Aix-Marseille et Président du RéUniFEDD (Réseau Universitaire pour la Formation et l'Education à un Développement Durable) ;
- Bruno Tiberghien, maître de conférence à l'IMPGT (Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale) d'Aix-Marseille Université, dont l'un des domaines de recherche concerne l'évaluation des politiques publiques ;
- L'Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable.

- ▲ Coordination des travaux

Pour mener à bien ce travail, l'IRFEDD s'est positionné en coordinateur des travaux et en animateur de la concertation. L'association Evaléco a été sollicitée en appui de l'IRFEDD, en particulier pour apporter son expertise sur les questions relatives à l'innovation sociale.

▲ ÉLABORATION DU GUIDE D'ÉVALUATION : MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION

Organisation des travaux d'élaboration du guide d'évaluation et déroulé du projet

▲ Lancement du projet

- Publication de l'appel à participation en juin 2015
- Réunion d'information à destination des participants le 26 juin 2015
- Réunion de lancement des travaux le 9 juillet 2015

▲ Phase 1 : Travail préparatoire à l'écriture du guide d'évaluation

Les participants ont tout d'abord discuté et se sont accordés autour de plusieurs notions centrales pour ce projet. Trois définitions ont ainsi été retenues dans le cadre de la conduite du projet puis de l'utilisation du guide d'évaluation : les définitions d'évaluation, d'éducation à l'environnement et au développement durable et d'innovation sociale (cf. « Préalable au guide d'évaluation »).

Pour mener à bien le travail préparatoire, trois groupes de travail ont par ailleurs été constitués autour de trois thématiques :

- L'innovation sociale,
- La demande sociale,
- La structure du guide d'évaluation.

Les groupes de travail ont organisé leur réflexion autour de feuilles de route discutées et validées lors de la réunion de lancement des travaux. Ils ont ensuite travaillé entre juillet et octobre 2015 lors de réunions physiques ainsi qu'à distance via une plateforme numérique dédiée.

▲ Phase 2 : Écriture du guide d'évaluation

Ce travail d'écriture du guide d'évaluation s'est effectué entre novembre et décembre 2015 lors de deux réunions collectives. Les axes du guide, préalablement définis en phase 1, ont été déclinés.

▲ Diffusion du guide d'évaluation

Une réunion de restitution et de diffusion, prévue à l'automne 2016, sera l'occasion de présenter le caractère opérationnel du guide avec les acteurs concernés.

Mise à disposition en ligne sous licence Creative Commons

Le « Guide d'évaluation des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable pour favoriser l'innovation sociale et l'émergence de nouvelles pratiques » a vocation à être largement diffusé, utilisé et approprié par un maximum d'acteurs en région et au-delà ; cette large diffusion encouragera le partage d'une culture commune autour des démarches d'innovation sociale et d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Afin de faciliter le partage et l'utilisation de cet outil, les acteurs du projet ont souhaité inscrire le guide d'évaluation sous une licence creative commons.

Le guide sera ainsi mis à disposition en ligne sous les conditions suivantes :

Attribution + Pas d'Utilisation Commerciale + Partage dans les mêmes conditions (BY NC SA).

« Le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale. »



« Creative Commons propose des contrats-type ou licences pour la mise à disposition d'œuvres en ligne. Inspirés par les licences libres, les mouvements open source et open access, ces licences facilitent l'utilisation d'œuvres (textes, photos, musique, sites web, etc).

Ces licences s'adressent aux auteurs souhaitant :

- *partager et faciliter l'utilisation de leur création par d'autres*
- *autoriser gratuitement la reproduction et la diffusion (sous certaines conditions)*
- *accorder plus de droits aux utilisateurs en complétant le droit d'auteur qui s'applique par défaut*
- *faire évoluer une œuvre et enrichir le patrimoine commun (les biens communs ou Commons)*
- *économiser les coûts de transaction*
- *légaliser le peer to peer de leurs œuvres. »*¹

¹ Plus d'informations sur <http://creativecommons.fr/>

REMERCIEMENTS

Ce travail de concertation a été possible grâce aux organismes suivants :



Mairie de Valonne



UNION RÉGIONALE
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Projet financé par :
la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pilotage de la concertation et des travaux :
IRFEDD – Anna COURCELLE, Océane LANTEZ, Philippe LEBARBENCHON

Conception, réalisation, mise en page du document :
IRFEDD – Léa ROBERT



Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable
Europôle de l'Arbois, Bâtiment Martel - Avenue Louis Philibert - 13100 Aix-en-Provence - 04 42 61 17 29 - contact@irfedd.fr

www.irfedd.fr

Imprimé sur du papier recyclé